



Elections Professionnelles : du 17 au 24 novembre : A vos claviers, cliquez et votez CGT

En novembre de cette année, vous allez élire vos représentants du personnel pour une durée de 4 ans. Ce vote revêt un enjeu tout particulièrement important. En effet, durant ce nouveau mandat, notre UGECAM va connaître de nombreux changements (délocalisations - fusions - réorganisations - nouveaux projets...), nous aurons besoin d'élus déterminés, combatifs et compétents pour faire face à ces enjeux, dont les conséquences seront importantes pour les salariés.

Voter CGT c'est se doter d'une force nécessaire et indispensable dans notre contexte actuel.

Voter CGT c'est choisir :

- **La proximité** : présents sur tous les établissements et représentatifs de tous les métiers, les candidats CGT sont parfaitement à même de comprendre vos problématiques et de vous représenter.
- **L'efficacité** : expérimentés, bénéficiant de connaissance en matière de droit du travail et s'appuyant sur une section syndicale solide et son réseau de compétence, les candidats CGT auront la capacité de défendre aux mieux les salariés.
- **L'engagement** : les candidats CGT assurent leur mandat avec responsabilité. Ils sont à l'écoute de tous les salariés et siègent en défendant avec honnêteté, probité et pugnacité tous les dossiers traités.



Une nouveauté : le vote électronique :

Cette année et pour la première fois dans notre UGECAM, l'ensemble des salariés de tous les établissements et du siège voteront sur internet. Déjà de nombreux organismes de notre institution (CPAM du Rhône - CAF de Lyon - CNAM...) ont adopté le vote électronique. Ce vote est totalement sécurisé, le secret de votre scrutin est garanti.

Pour les modalités pratiques, vous recevrez par courrier toutes les indications nécessaires, avec votre identifiant et code secret vous permettant de voter. Si vous le souhaitez, vous pourrez assister à des réunions d'information organisées dans tous les établissements.

Attention : Vous devez effectuer 4 votes (DP titulaires - DP suppléants - CE titulaires - CE suppléants). Vous pourrez voter du mardi 17 novembre 9h au mardi 24 novembre 15h. Une assistance technique sera également joignable 24h/24h, pendant toute la durée du vote, n'hésitez pas à l'appeler, le numéro sera indiqué sur votre courrier .

Salaires : Coup de Poker à l'UCANSS

Face à la mobilisation du 26 mai, largement suivie dans nos établissements et dans toute l'institution, l'UCANSS décidait de réouvrir les négociations, en proposant une augmentation de 0,65% du salaire de base à compter du 1 août, associée à la remise en cause de l'article 23 de notre Convention Collective (prime d'itinérant - prime d'accueil...).



Après quelques séances de négociations houleuses, la CGT refusant d'accepter une si ridicule augmentation et la perte de droits conventionnels, l'employeur cédait sur la date d'augmentation en proposant de l'avancer au 1 mai (avec rappel sur les feuilles de paies) et l'abandon de la remise en cause de l'article 23 de notre CCN. Ce qui semble suffisant pour certaines organisations syndicales qui se prononcent favorablement, sonnait ainsi la fin de la partie!!!...

Pour la CGT, le compte n'y est pas. Ce n'est pas l'aumône que demande les salariés, mais une véritable reconnaissance de leur travail! Nous sommes ici pour combattre la misère salariale et non pour la négocier.

La CGT n'abandonne rien, ne se satisfait pas d'une augmentation low-cost, nous maintenons plus que jamais nos revendications : revalorisation annuelle de la valeur du point à hauteur minimale de l'inflation, et augmentation de 7% des

salaires correspondant à la perte de pouvoir d'achat subie depuis plusieurs années.

Trop de salariés précaires : Ça suffit !

Malgré toutes nos alertes, force est de constater que la précarité du travail ne cesse de perdurer et de se généraliser. Dans nos établissements nous n'avons jamais autant vu de salariés, en CDD, intérim, temps partiels imposés... L'ajustement des

effectifs au jour le jour entraîne non seulement une désorganisation totale des services mais impose des contrats au coup par coup, des avenants à répétition reportant la prime de précarité à la Saint Glinglin !...

Privés de ressources suffisantes, corvéables à merci, quelle vie et quel avenir pour ces salariés ?

La CGT dénonce cette situation qui ne fait qu'empirer et demande la création d'emplois à durée indéterminée nécessaires aux besoins, dans tous les établissements. Nous sommes face à une gestion du personnel inacceptable aussi bien pour les salariés précaires que pour ceux en CDI, tous étant impactés par ces ajustements d'effectifs de dernière minute qui pèsent lourdement sur les conditions de travail.

Notre syndicat ne se contente pas uniquement de dénoncer cette situation, mais dans son rôle de force de proposition a déjà à maintes reprises fait des suggestions :

-Réévaluation des effectifs en fonction de la charge réelle de travail, dans tous les services de tous les établissements, permettant ainsi la titularisation de nombreux salariés en CDD.

-Création sur le site du Val Rosay d'un pool de remplacement, indispensable pour un établissement de cette taille, afin de faire face aux besoins de remplacement et de renfort des différentes unités de soins, permettant ainsi de diminuer la précarité et d'assurer de meilleures prises en charge.

-Titularisation sur des temps pleins de salariés en temps partiels imposés sur le site du Plovier....

NON À L'HOSTÉRIÉ



Il devient urgent que les directions d'établissements modifient leur politique de gestion du personnel. Il en va non seulement du respect des droits des salariés, mais également de la qualité d'accueil et de prise en charge des patients et résidents reçus dans nos établissements.

MAS Violette Germain : l'audit coté pile ou coté face!

Contrairement à celui sur le Val Rosay, cet audit faisait suite à une demande de l'ARS. Après la restitution qui a été présentée à l'ensemble du personnel, des groupes de travail ont été constitués afin d'aborder les différentes problématiques soulevées. Ceux-ci ont été plus générateurs d'angoisse et d'incertitude que constructifs, notamment auprès des ASD/AMP, largement ciblés dans les modifications de plannings évoquées.

Cependant, notons que la direction ne retient qu'une partie de cet audit. Elle impose de travailler sur les réorganisations, en oubliant qu'il est clairement notifié un déficit d'ASD/AMP sur l'établissement. Pour la CGT, la priorité avant toute autre est de renforcer l'équipe de ces professionnels. Il convient d'évaluer l'effectif nécessaire afin d'optimiser les prises en charge. On ne peut augmenter le temps de présence auprès des résidents sans renforcer le personnel. Quelque soit les plannings, la durée du temps de travail sera toujours de 35 heures!...

Il serait souhaitable que la direction analyse l'ensemble des préconisations et ne retienne pas seulement celles qui lui conviennent. L'augmentation du nombre d'ASD/AMP est une priorité, nous attendons des mesures en ce sens.

Il devient également urgent, dans un tel contexte, de remplacer la cadre de santé, d'autant que la MAS Violette Germain est un établissement très médicalisé.

EN BREF

***Val Rosay : l'audit fantôme!!!** Le retour nous était annoncé pour juin et ... toujours rien... On nous laisse entendre qu'il ne serait rien sorti de particulier de cet audit... Par contre la facture qui elle viendra alimenter le déficit sera bien réelle!!!

Et pendant ce temps là, la direction joue à nouveau aux chaises musicales avec les services de soins et les salariés. On entend à nouveau parler de changement d'unités, de redistribution des activités... Tout ceci commence à faire beaucoup, les changements de cap incessants, le mercato permanent, l'addition est lourde pour les salariés qui s'interrogent sur la stratégie globale!!

***La Buissonnière : démissions en série dans l'équipe de direction :** Cette simultanéité des faits ne peut que nous interroger! Face à ces départs, la CGT a immédiatement interpellé la direction générale, pour s'assurer qu'elle ne profitera pas de cette situation pour mettre en danger la survie même de l'établissement. Nous avons été rassurés sur ce point, un recrutement d'encadrement est en cours. La CGT suivra très attentivement ce dossier.

***La Maisonnée : Quand? Comment? Avec qui? Où?...** Toutes ces questions sans réponses commencent à peser lourdement sur le moral des salariés qui, de fait, peuvent difficilement se projeter dans l'avenir. Il devient urgent d'aborder le temps des réponses!

N'oubliez pas, du 17 au 24 novembre 2015

*Pour moi, pour mes collègues, pour mon service, pour mon établissement, pour nous tous...
Je vote CGT*



Pour nous contacter : cgtugecamra@yahoo.fr